



SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS

PRÊT POUR LA ROUTE

RAPPORT ANNUEL 2015



Prêt pour la route

En 2013, nous avons promis à tous nos intervenants de trouver des façons de renforcer le système d'évaluation foncière en Ontario. Et à cette date, nous avons défini un cheminement clair pour la transformation de la façon dont nous faisons des affaires, aboutissant par la remise de la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale.

Grâce à la collaboration, l'innovation, la responsabilité financière et un engagement inébranlable envers l'ouverture et la transparence, nous tenons cette promesse. À la lecture de ce rapport qui souligne les progrès que nous avons réalisés en 2015, nous sommes certains que vous serez d'accord...*nous sommes prêts pour la route.*

Table des matières

Au sujet de la SÉFM

Vision, mission et valeurs	1
Le système d'évaluation foncière de l'Ontario	2
Les services de la SÉFM	3

Gouvernance

Message du président du conseil d'administration	4
Gouvernance du conseil	5
Conseil d'administration	6
Notre plan stratégique 2013-2016	8
Budget du plan stratégique	10

Activités

Message de notre président	11
Mise à jour sur le plan stratégique	12
Rétrospective de l'année 2015	16
Carte de pointage équilibrée	20
Faits saillants concernant les finances	22

Responsabilité sociale d'entreprise

Bâtir de meilleures collectivités, ensemble	24
Responsabilité environnementale	25

Groupe de la haute direction	26
-------------------------------------	-----------

Demandes de renseignements	27
-----------------------------------	-----------

Le système d'évaluation foncière de l'Ontario

La SÉFM est une société indépendante sans but lucratif financée par les municipalités de l'Ontario. Nous rendons des comptes à la province, aux municipalités et aux contribuables fonciers par l'entremise de notre conseil d'administration de 15 membres.

Notre rôle consiste à évaluer et à classer toutes les propriétés en Ontario, conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements du gouvernement de l'Ontario.



Responsable de l'évaluation et de la classification de plus de

5 MILLIONS
de propriétés en Ontario

\$2,3

MILLE MILLIARDS

de dollars en valeur foncière



Au sujet de la SÉFM

Vision

- Excellence en matière d'évaluation foncière
- Service exceptionnel
- Confiance

Mission

Servir les contribuables de l'Ontario de même que les intervenants provinciaux et municipaux grâce à des évaluations foncières exactes et opportunes et à notre engagement envers un excellent service.

Valeurs

Service • Travail d'équipe • Qualité • Innovation
Professionalisme • Responsabilisation

Les mises à jour des évaluations de la valeur des propriétés à l'échelle de la province de la SÉFM ont satisfait aux normes internationales en matière d'exactitude. Nos évaluations et les données sont également utilisées par les banques, les compagnies d'assurance et le secteur de l'immobilier.

Nous comptons + de 1 700 EMPLOYÉS dans nos bureaux en Ontario



Nous nous engageons :

- ✓ à faire preuve d'excellence en matière d'évaluation foncière.
- ✓ à fournir un service exceptionnel.
- ✓ à gagner la confiance des contribuables fonciers ainsi que des intervenants municipaux et provinciaux.

Le système d'évaluation foncière de l'Ontario

Le système d'évaluation et d'imposition foncière de l'Ontario compte plusieurs grandes composantes, dont chacune a un rôle important à jouer :



La Société d'évaluation foncière des municipalités détermine les évaluations de la valeur actuelle et la classification de toutes les propriétés en Ontario.



Le gouvernement provincial adopte les lois, établit les politiques en matière d'évaluation foncière et détermine les taux des taxes scolaires. La Province exploite également un tribunal indépendant d'appel des évaluations, la Commission de révision de l'évaluation foncière (CRÉF).



Le contribuable foncier de l'Ontario



Les municipalités déterminent leurs besoins en matière de revenus, établissent les taux des taxes municipales et perçoivent les impôts fonciers pour payer les services municipaux.* Ces services peuvent comprendre :



les services de police et des incendies



les routes, les trottoirs et le transport en commun



la gestion des déchets



les parcs et les installations de loisirs

Cycle de mise à jour de l'évaluation foncière

Tous les quatre ans, les propriétaires reçoivent un avis d'évaluation foncière lorsque la SÉFM effectue une mise à jour de l'évaluation foncière à l'échelle provinciale fondée sur la date d'évaluation prescrite par la loi.

En vertu des dispositions d'augmentation progressive de la *Loi sur l'évaluation foncière*, une augmentation de la valeur imposable entrera en vigueur progressivement, sur quatre ans. Une baisse de la valeur imposable entre immédiatement en vigueur.

- ✓ En 2012, la SÉFM a mis à jour tous les biens immeubles en Ontario afin de refléter le 1^{er} janvier 2012 comme date d'évaluation. Ces évaluations mises à jour s'appliquent aux années d'imposition foncière 2013 à 2016.
- ✓ En 2016, la SÉFM mettra à jour la valeur imposable de chaque propriété en Ontario en se fondant sur la date d'évaluation prévue par la loi, soit le 1^{er} janvier 2016. Ces valeurs seront utilisées par votre municipalité pour calculer les impôts fonciers pour les années d'imposition 2017 à 2020.
- ✓ LA SÉFM continue à mettre à jour les renseignements concernant les propriétés au cours des années sans mise à jour des évaluations. En 2015, la SÉFM a remis près d'un million d'avis d'évaluation foncière pour refléter les changements de propriétaire, de valeur, de catégorie d'imposition ou de soutien scolaire.

*L'impôt foncier provincial et les prélèvements des conseils d'administration locaux sont recueillis dans des secteurs non constitués en municipalité et contribuent à d'importants services.

Les services de la SÉFM

Services d'évaluation



**Votre propriété.
Notre évaluation.
Pour mieux la comprendre.**

Nous préparons les rôles d'évaluation annuels utilisés par les municipalités et la province de l'Ontario pour le calcul des impôts fonciers et des taxes scolaires.

- ✓ Les évaluateurs fonciers de la SÉFM sont des experts chevronnés du domaine de l'évaluation foncière qui se fondent sur les normes et les pratiques exemplaires du secteur.
- ✓ Plus de 250 des membres de notre personnel d'évaluation détiennent un ou plusieurs titres professionnels accordés par des organismes d'accréditation reconnus, y compris l'Institute of Municipal Assessors, l'Institut canadien des évaluateurs, la Royal Institution of Chartered Surveyors et l'International Association of Assessing Officers.
- ✓ Nous estimons les justes valeurs marchandes en nous appuyant sur les ventes de biens, les coûts de construction et les renseignements sur le revenu. La qualité de nos données, que nous jugeons cruciale, fait partie intégrante de nos activités.

Services pour les particuliers

La SÉFM est responsable sur le plan législatif de la collecte de renseignements au sujet des occupants (nom, date de naissance, citoyenneté et soutien scolaire) pour les élections municipales, les élections des conseils d'administration des districts des services sociaux et les élections des conseils scolaires.

- ✓ Ces renseignements sont utilisés par la SÉFM pour établir une liste électorale préliminaire, qui est fournie aux municipalités, aux conseils scolaires et aux conseils d'administration des districts des services sociaux pour aider ces organisations à créer les listes électorales définitives en vue des élections municipales et scolaires.

Services à valeur ajoutée

propertyline.ca

Solution sur les renseignements de votre propriété

La SÉFM fournit des produits novateurs et des services à valeur ajoutée aux banques, aux compagnies d'assurance, au secteur immobilier et à d'autres agences d'évaluation au Canada.

- ✓ Notre équipe de développement des affaires travaille avec des experts en évaluation pour faciliter le lancement de nouveaux produits sur le marché. Elle s'affaire également à l'établissement de partenariats en soutien des buts et objectifs de la SÉFM afin de réaliser des économies et des gains d'efficacité tout en répondant aux attentes des divers groupes d'intervenants.
- ✓ Propertyline™, la solution de commerce électronique sécurisée de la SÉFM, permet aux utilisateurs d'obtenir en temps réel des renseignements exacts sur les propriétés, rapidement et facilement. Grâce à propertyline™, les clients peuvent acheter des données sur l'évaluation foncière, les sites, les analyses structurelles et les ventes, pour tous les types de propriétés en Ontario. L'excédent provenant de ce volet des activités de la SÉFM sert à compenser le financement versé par les municipalités pour soutenir l'organisme.

Pour de plus amples renseignements, consultez la page Conseil d'administration à mpac.ca/fr.

Message du président du conseil d'administration



« Un objectif clé du travail effectué par la SÉFM pour appuyer la remise des avis, l'an prochain, a été d'assurer la stabilité et la prévisibilité des rôles d'évaluation. »

En 2015, la SÉFM a introduit certaines des réformes les plus importantes au système d'évaluation foncière de l'Ontario depuis 1998. Ces changements étaient ancrés dans les efforts renouvelés de la SÉFM pour soutenir les propriétaires et les intervenants de l'Ontario en étant plus transparente, en améliorant la compréhension de l'évaluation foncière et en visant d'améliorer l'uniformité de l'assiette fiscale municipale.

La SÉFM s'engage à augmenter la sensibilisation et la compréhension entre les propriétaires, les municipalités et ses intervenants. Pour appuyer cet engagement, nous apportons des améliorations considérables à nos produits et services pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale, y compris un nouvel avis d'évaluation foncière, la refonte du site aboutmyproperty.ca et un plus grand nombre d'outils et de ressources pour aider les Ontariens à comprendre le processus d'évaluation et augmenter la confiance faite au rôle de la SÉFM.

Nous comprenons que le changement des valeurs imposables peut créer de réels défis. Au fur et à mesure que la SÉFM élabore la mise à jour de l'évaluation foncière 2016, elle travaille d'arrache-pied pour contribuer à gérer ces changements. Cela inclut la divulgation avancée pour les propriétés plus complexes, afin que nous puissions informer plus tôt les propriétaires et les municipalités de changements majeurs.

La SÉFM travaillera avec les municipalités et les propriétaires pour éliminer les surprises et améliorer la stabilité du système. Nous avons également maintenu notre engagement à ajouter une croissance de l'évaluation bien nécessaire aux rôles d'évaluation municipaux en 2015, soit plus de 30 milliards de dollars (page 17).

Parmi les autres améliorations au service, on peut citer les ententes sur les niveaux de service avec les municipalités, un Municipalités branchées nouveau et amélioré, un soutien spécialisé aux intervenants et des activités permanentes de liaison et de communication (page 13).

De plus, le conseil d'administration a continué à tenir sa promesse de sauver 20 millions de dollars d'ici à la fin de 2016, afin d'assurer l'uniformité des exigences en matière de financement définies par l'organisation en 2012 (page 10).

Au nom du conseil d'administration, je remercie nos intervenants pour leur soutien continu et j'encourage les propriétaires et les municipalités à se renseigner sur les efforts faits par la SÉFM pour améliorer le système d'évaluation financière de l'Ontario dans notre rapport annuel 2015.

Dan Mathieson

Gouvernance du conseil

Le conseil d'administration de la SÉFM assure la gouvernance de l'organisme afin d'assurer sa direction générale, son efficacité, sa supervision et sa responsabilité grâce à des réunions trimestrielles ainsi que des réunions régulières des trois comités du conseil d'administration : vérification, gouvernance et ressources humaines, et assurance de la qualité.

Comité de vérification

Le comité de vérification surveille les états financiers de la Société et son processus de communication de l'information financière. Il surveille également l'efficacité du cadre de contrôle interne et des systèmes d'information de la direction, le travail des vérificateurs internes et externes, l'évaluation et l'intendance par la direction des risques d'entreprise, ainsi que les activités juridiques et litiges avec lesquels l'organisme doit composer.

Président du comité : David P. Settingington
(vice-président du conseil d'administration)

Membres : Ken Hughes, Dan Mathieson
(président du conseil d'administration),
Jack Prazeres, Roberto Rossini, Walter Sendzik

Comité de gouvernance et de ressources humaines

Le comité de gouvernance et de ressources humaines est établi pour aider celui-ci à surveiller les enjeux en matière de gouvernance qui affectent la Société, afin de s'assurer que les processus de gouvernance appropriés, les structures relatives au conseil d'administration et aux comités, ainsi que l'information nécessaire pour une direction et une surveillance efficaces, sont en place.

Président du comité : Bill Rayburn

Membres : Alf Chaiton, Keith Hobbs, Bev Hodgson,
Dan Mathieson (président du conseil d'administration),
David P. Settingington (vice-président du conseil
d'administration), Mary Smith

Comité d'assurance de la qualité

Le comité d'assurance de la qualité surveille les activités de la SÉFM du point de vue de la qualité, afin de favoriser une culture de qualité au sein de l'organisation. Le comité informe le conseil d'administration de toute préoccupation ou de tout problème en lien avec la fonction principale d'évaluation de la SÉFM, les risques liés à la qualité et les mesures de contrôle interne.

Présidente du comité : Bev Hodgson

Membres : Alf Chaiton, Dan Mathieson (président du conseil d'administration), Don Redmond, Walter Sendzik, David P. Settingington (vice-président)

Gouvernance du conseil

La SÉFM est directement redevable au public par l'entremise de son conseil d'administration composé de 15 membres. Tous les membres du conseil sont nommés par le ministre des Finances.

Représentants municipaux



Keith Hobbs

Maire de la Cité de Thunder Bay



Doug Nadorozny

*Directeur municipal
Cité du Grand Sudbury*



Walter Sendzik

Maire de la Cité de St. Catharines



Ken Hughes

*Vérificateur général de la Cité
d'Ottawa; ancien président de
l'Ontario Municipal Tax and
Revenue Association (OMTRA)*



Bill Rayburn

*Directeur municipal
Comté de Middlesex*



John Skorobohacz

*Directeur municipal
Ville d'Innisfil*



Dan Mathieson (président)

Maire de la Cité de Stratford



Roberto Rossini

*Directeur général adjoint et
directeur financier, Cité de Toronto*



Mary Smith

Mairesse du canton de Selwyn

Gouvernance du conseil

La SÉFM est directement redevable au public par l'entremise de son conseil d'administration composé de 15 membres. Tous les membres du conseil sont nommés par le ministre des Finances.

Représentants des contribuables



Navdeep Bains

*Professeur invité distingué,
Ted Rogers School of Management,
Université Ryerson*



Bev Hodgson

*Avocate-procureure et propriétaire
de Bev Hodgson Law*



Alf Chaiton

*Président du Tweedsmuir
Green Power Group*



Don Redmond

*Représentant commercial de
Royal LePage In Touch Realty Inc.*

Représentants provinciaux



Jack Prazeres

*Président de Senso Group
Building Supplies*



**David P. Settingington
(vice-président)**

*Membre de Comptables
professionnels agréés (CPA)
de l'Ontario et de Comptables
professionnels agréés du Canada*

Le conseil d'administration remercie les membres suivants dont le mandat a pris fin en 2015 :

**Navdeep Bains, Doug Nadorozny
et John Skorobohacz.**

Notre plan stratégique 2013-2016

Le plan stratégique 2013-2016 de la SÉFM a été mis au point en 2012 avec le concours d'un large éventail d'intervenants de la SÉFM.



Contexte

- ✓ Le plan stratégique 2013-2016 de la SÉFM a été mis au point en 2012 avec le concours d'un large éventail d'intervenants de la SÉFM.
- ✓ Il a été formellement examiné et approuvé par le conseil d'administration de la SÉFM, dont les membres sont des représentants municipaux, des représentants provinciaux et des contribuables.
- ✓ Le plan a été orienté en fonction des recommandations figurant dans le Rapport de l'ombudsman, le rapport du vérificateur général et le rapport de la Commission Drummond sur la réforme des services publics de l'Ontario, voulant que les organismes du secteur public soient plus performants avec moins de ressources.

Notre plan stratégique 2013-2016

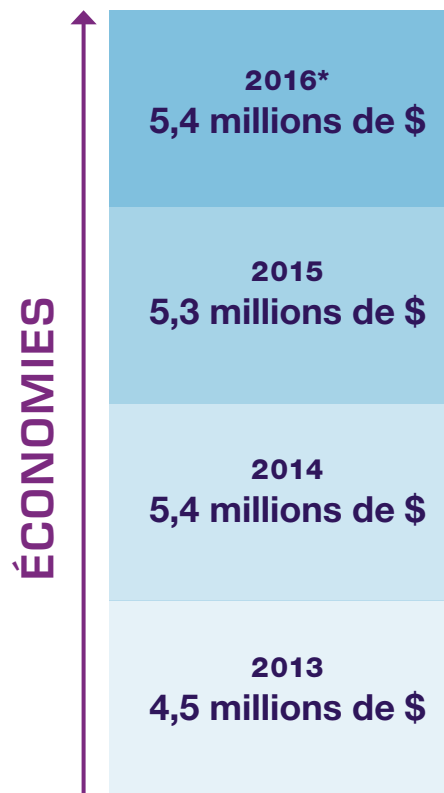
Mise à jour sur le plan stratégique

En 2015, l'organisation a vu des changements considérables pendant la préparation à la remise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale.

Rapport d'étape sur trois ans

- ✓ La SÉFM a réalisé des économies de 15,2 millions de dollars sur trois ans, dans le cadre de son engagement à réaliser des économies de 20,6 millions de dollars d'ici à 2016.
- ✓ Des économies de 9,7 millions de dollars sur la période de trois ans sont attribuables à des initiatives faisant partie du plan stratégique de la SÉFM.

Nous nous engageons à rechercher des gains d'efficacité et des économies.



*prévu

Économies de
20,6 M de \$
avant la fin de 2016

3 PRINCIPAUX EFFETS DES COÛTS ET DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

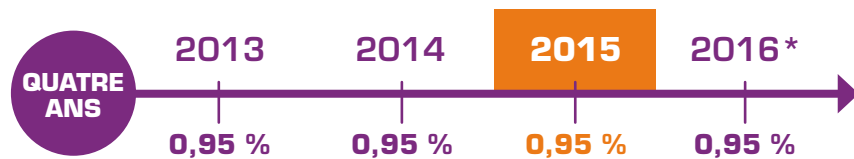
- 1 Investissements stratégiques**
Augmentation des investissements en capital afin d'améliorer la qualité de la collecte et de la livraison des données
- 2 Croissance du marché**
Augmentation du nombre de propriétés en raison des nouvelles constructions, des condominiums et des plans de lotissement
- 3 Obligations juridiques**
Coûts inflationnistes et à long terme, hérités en matière de ressources humaines

Budget du plan stratégique

Exigences en matière de financement

En 2012, le conseil d'administration de la SÉFM a approuvé un plan de dépenses ciblé de quatre ans pour l'organisme, avec un engagement à maintenir les augmentations des exigences en matière de financement à moins de 1 % pour 2013, 2014, 2015 et 2016.

Notre engagement envers des augmentations de 0,95 % pendant quatre ans n'est possible que grâce à la mise en œuvre de notre plan stratégique, qui continue à générer des économies par l'entremise d'innovations et de l'amélioration de ses produits et services.



✓ **Nous avons tenu notre engagement en matière de financement.**

En 2015, nous avons maintenu l'augmentation du financement par les municipalités à 0,95 %.

✓ **Les avantages sont transférés aux municipalités.**

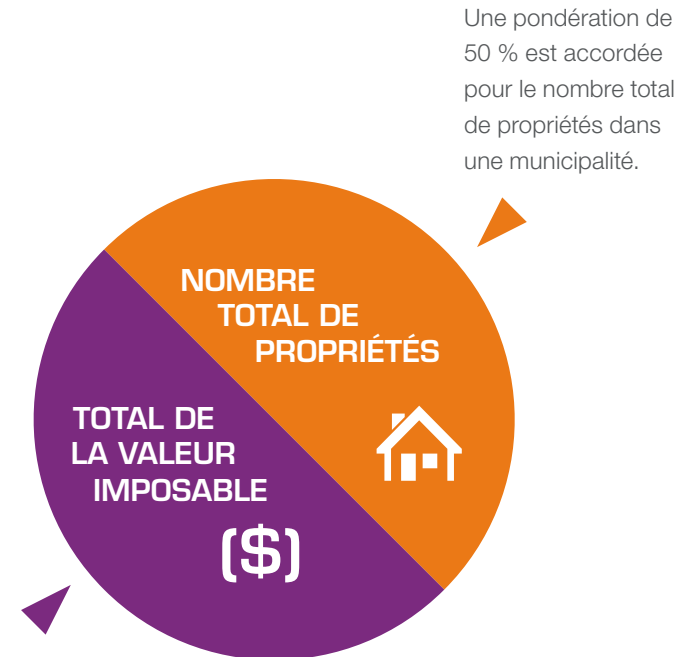
Les gains d'efficacité réalisés grâce à notre plan stratégique sont transférés aux municipalités.

*Cette prévision est fondée sur l'état actuel de la situation, mais pourrait devoir être révisée si des changements imprévus touchant les responsabilités quant au volume de travail de l'organisme surviennent à la suite de modifications législatives ou réglementaires.

Notre formule de financement

En vertu de la *Loi sur la Société d'évaluation foncière des municipalités*, les besoins de financement de la SÉFM sont répartis parmi chaque municipalité selon une formule reflétant la relation proportionnelle des valeurs évaluées d'une municipalité ou d'une autorité taxatrice donnée et du dénombrement total de ses propriétés par rapport à l'ensemble de l'Ontario.

La moyenne de ces deux indicateurs est calculée pour déterminer le prélèvement pour chaque municipalité ou autorité taxatrice :



Message de notre président



« Nous avons effectué une quantité inégalée de travail pour assurer la qualité et l'exactitude de nos données avant la mise à jour des valeurs. »

Notre rapport annuel 2015 jette un regard exhaustif sur notre rendement opérationnel et financier du dernier exercice.

Nos progrès en matière de réalisation des objectifs énoncés dans notre plan stratégique 2013-2016 ont été transformateurs et ont véritablement planté le décor pour la remise réussie de la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale.

L'évaluation de plus de cinq millions de propriétés est un projet important et la qualité de nos données est absolument essentielle à sa réussite. Nous mettons l'accent sur la stabilité et l'exactitude des évaluations. Nous avons effectué une quantité inégalée de travail pour assurer la qualité et l'exactitude de nos données avant la mise à jour des valeurs (page 12).

Avec plus de 2,9 millions de vérifications de données pour assurer la préparation et la qualité des données, nous avons également maintenu notre accent sur le rendement opérationnel. Nous avons amélioré notre efficacité en nous acquittant de nos activités principales et nous avons ajouté aux rôles d'imposition municipaux plus de 30 milliards de dollars en nouvelles évaluations (page 17). Nous avons également réduit de 87 % les arriérés des appels cette année (page 21).

Pendant l'année 2015, nous avons également conclu plusieurs partenariats avec des intervenants qui ont permis de réaliser de réels changements. Cela inclut nos efforts dans le domaine de la consultation et de la divulgation avant le rôle d'évaluation (page 14) et un nouveau modèle d'envoi postal des avis résidentiels et des demandes de réexamen (page 15) qui renforce davantage la stabilité du rôle et encourage la compréhension par les propriétaires et les intervenants.

En grande partie, nos réussites en 2015 sont attribuables au professionnalisme et aux compétences des employés qui travaillent pour nous dans toute la province. Notre rapport annuel présente les changements transformateurs réalisés par la SÉFM pendant l'année, et je suis certain que les Ontariens seront d'accord pour dire que la SÉFM est... prête pour la route pour la mise à jour de l'évaluation foncière à l'échelle provinciale de l'an prochain.

Antoni Wisniowski

Mise à jour sur le plan stratégique

Préparation pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016

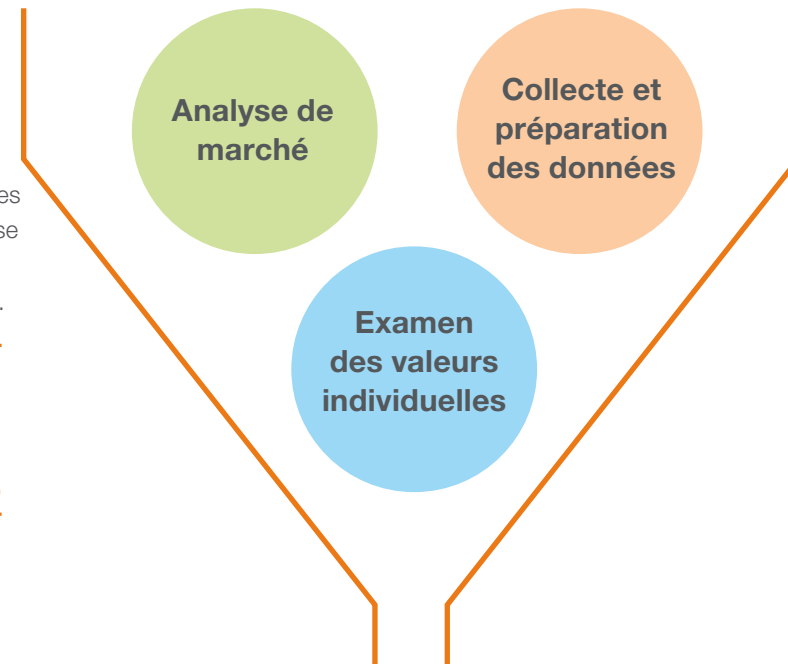
La SÉFM a effectué une quantité inégalée de travail pour assurer la qualité et l'exactitude des données en préparation pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016.

Le personnel a effectué plus de 2,9 millions de vérifications de données dans la province par l'entremise d'activités telles que celles-ci :

- enquêtes sur les permis de construction
- examens des ventes
- activités de nettoyage des données
- demandes d'information de la part des municipalités ou des contribuables
- examens demandés par la SÉFM
- demandes de réexamen et appels

Des valeurs préliminaires ont été développées pour la majorité des propriétés et une analyse de marché a été effectuée pour la majorité des types de propriétés avant la fin de 2015.

PLUS DE
2,9 millions
DE VÉRIFICATIONS DE DONNÉES



Valeurs pour 2016

Date d'évaluation du 1^{er} janvier 2016

190 600 ENQUÊTES SUR LES VENTES réalisées – plus du double de celles réalisées en 2014



« Une des plus grandes réalisations dans le cadre de la présente réévaluation est le nombre d'enquêtes sur les ventes effectuées par le personnel de la SÉFM. De bons renseignements sur les ventes permettent une meilleure analytique de marché, des valeurs plus exactes et, en fin de compte, une stabilité et une prévisibilité meilleures pour le rôle d'évaluation. »

Rose McLean, vice-présidente et chef de l'exploitation

Mise à jour sur le plan stratégique

Nous transformons les relations avec les intervenants en partenariats réels.



« L'équipe de relations avec les municipalités et les intervenants nouvellement alignée s'engage à établir des relations fondées sur la confiance et à les transformer en véritables partenariats. Je me réjouis à l'idée de travailler avec l'équipe des relations avec les municipalités et les intervenants pour réaliser la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale. »

Carla Nell, vice-présidente, relations avec les municipalités et les intervenants

En 2015, la SÉFM a mis en oeuvre un nouveau modèle de prestation de services de relations avec les municipalités et les intervenants afin de renforcer ses relations avec les municipalités et de fournir un meilleur service à tous ses intervenants.

Sous la direction de Carla Nell, la nouvelle vice-présidente des relations avec les municipalités et les intervenants de la SÉFM, huit nouvelles équipes régionales ont été mises sur pied afin de mettre l'accent sur la sensibilisation, l'éducation et la participation dans les domaines suivants :

- Remise de la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 à l'échelle provinciale
- Achèvement des ententes sur les niveaux de service avec les intervenants municipaux
- Gestion et atténuation des appels à fort impact auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière grâce à la participation des intervenants
- Soutien spécialisé des activités d'évaluation à l'intention des intervenants, y compris les réformes relatives aux propriétés à usage particulier
- Gestion active des comptes pour les assiettes de calcul municipales
- Gestion proactive des demandes d'information et des exigences des intervenants grâce à des innovations et des produits et services améliorés

Entente sur les niveaux de service

La SÉFM a collaboré avec les municipalités et le ministère des Finances pour élaborer et finaliser une entente bidirectionnelle sur les niveaux de service. Celle-ci représente la déclaration de notre engagement à maintenir des normes de rendement élevées lorsque nous fournissons des services à chaque municipalité, et l'engagement de chaque municipalité à effectuer les dépendances dont la SÉFM a besoin pour satisfaire à ces normes.

- ✓ L'entente sur les niveaux de service définit les paramètres et les responsabilités du service dans les domaines suivants :
 - l'exactitude du rôle d'évaluation;
 - le maintien en cours d'année de l'évaluation foncière;
 - la gestion des appels;
 - les services de soutien.
- ✓ En 2015, l'équipe a étendu sa portée par l'entremise de groupes de discussion et de réunions avec différents groupes municipaux et services de la SÉFM. Les commentaires fournis par ces groupes ont été très éducatifs et ont contribué à guider l'équipe et à fournir une validation.
- ✓ Ces commentaires seront reflétés dans la version finale de l'entente sur les niveaux de service, qui sera présentée aux municipalités en 2016 avec une mise en œuvre complète d'ici à 2017.

Mise à jour sur le plan stratégique

Divuligation

La divulgation concerne la transparence et une compréhension commune. Elle concerne notre engagement à partager des renseignements avec les propriétaires et les intervenants et à fournir des évaluations foncières équitables, uniformes et exactes, dans le cadre d'une approche sans surprises.

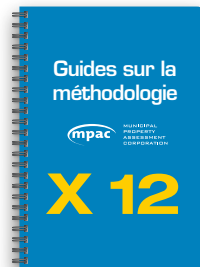
Avantages de la divulgation

- ✓ Valeurs uniformes et exactes
- ✓ Amélioration de la prévisibilité et de la stabilité du rôle d'évaluation
- ✓ Amélioration de l'analyse des risques pour les municipalités
- ✓ Accès facile à l'information sur les propriétés
- ✓ Transparence accrue
- ✓ Satisfaction et confiance accrues
- ✓ Relations améliorées avec les intervenants
- ✓ Aucune surprise

La SÉFM s'engage à fournir un meilleur service grâce à la transparence, la prévisibilité et l'exactitude. Nos activités de divulgation dans le cadre de la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 comprennent trois niveaux d'information qui seront transmis aux contribuables et aux municipalités.

1. Guides sur la méthodologie

En 2015, nous avons publié 12 guides sur la méthodologie. Ils reflètent les normes et les pratiques exemplaires du secteur, ainsi que les commentaires reçus lors de séances de consultation tenues avec les propriétaires, des représentants et les municipalités.



- ✓ Conformément à la directive du ministre des Finances (paragraphe 10(1) de la Loi sur la SÉFM), nous avons publié un guide sur la méthodologie pour chacun des secteurs suivants : usines de montage d'automobiles, usines de fabrication de pièces d'automobiles, usines de pâtes et papiers, usines de fabrication de l'acier, scieries, usines de fabrication de l'acier et usines de fabrication de produits de bois à valeur ajoutée.
- ✓ Nous sommes allés plus loin et nous avons publié six guides sur la méthodologie supplémentaires pour les secteurs suivants : aérospatiale, fabrication de produits chimiques, transformation des aliments, exploitation minière, raffineries de pétrole et fabrication de produits pharmaceutiques.

2. Rapports d'évaluation du marché

Au début de 2016, nous avons publié 28 rapports d'évaluation du marché. Ces rapports complets expliquent l'application de la méthodologie à l'évaluation des propriétés, au niveau des secteurs, pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016.



- ✓ Commenant à l'automne 2015, la SÉFM a tenu des consultations sur la divulgation de niveau 2 avec 12 différents secteurs afin de discuter de l'application de la méthodologie d'évaluation aux grandes propriétés commerciales à usage particulier pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016.

3. Renseignements sur l'évaluation spécifiques à la propriété

Des renseignements détaillés seront disponibles par l'entremise d'un accès en ligne sécurisé.



Pour de plus amples renseignements, consultez la page Divuligation à mpac.ca/fr.

Mise à jour sur le plan stratégique

Nous améliorons la compréhension du rôle de la SÉFM par le grand public et la confiance qu'il lui porte en améliorant l'expérience du contribuable foncier.

Les avis d'évaluation foncière seront remis jusqu'à cinq mois plus tôt.

Dans le cadre de l'engagement de la SÉFM à améliorer la stabilité et la prévisibilité du système d'évaluation et d'imposition foncière, un nouveau calendrier d'envoi postal pour la mise à jour de l'évaluation foncière 2016 a été créé.

L'envoi précoce des avis permettra :

- ✓ à la SÉFM d'atténuer les préoccupations des propriétaires à propos de leurs évaluations bien avant la livraison du rôle d'évaluation aux municipalités, ce qui améliore la prévisibilité et la stabilité du rôle.
- ✓ aux municipalités de mieux comprendre les changements des valeurs et l'effet de ces changements sur leur assiette de calcul.

La date limite pour la demande de réexamen a changé.

Le 10 décembre 2015, le projet de loi 144, la *Loi de 2015 sur les mesures budgétaires* a reçu la sanction royale, mettant en vigueur les changements législatifs nécessaires pour passer à une fenêtre mobile de 120 jours pour le dépôt des demandes de réexamen (DR).

La livraison précoce des avis et la date limite de 120 jours pour la DR :

- ✓ réduiront le délai comprimé de traitement et normaliseront le processus de DR, afin que chaque propriétaire bénéficie d'un examen juste et uniforme de ses préoccupations.
- ✓ amélioreront la stabilité et l'exactitude du rôle d'évaluation en permettant la résolution de certaines DR avant la remise des rôles d'évaluation finaux aux municipalités.

Nous avons amélioré l'avis d'évaluation foncière et AboutMyProperty™.

Dans le cadre de son engagement à augmenter la sensibilisation, l'ouverture et la transparence, la SÉFM a apporté des changements importants à l'avis d'évaluation foncière et au site Web AboutMyProperty™.

Ces changements sont influencés par la recherche effectuée auprès des propriétaires résidentiels de l'Ontario en consultation avec le ministère des Finances. Ils comprennent :

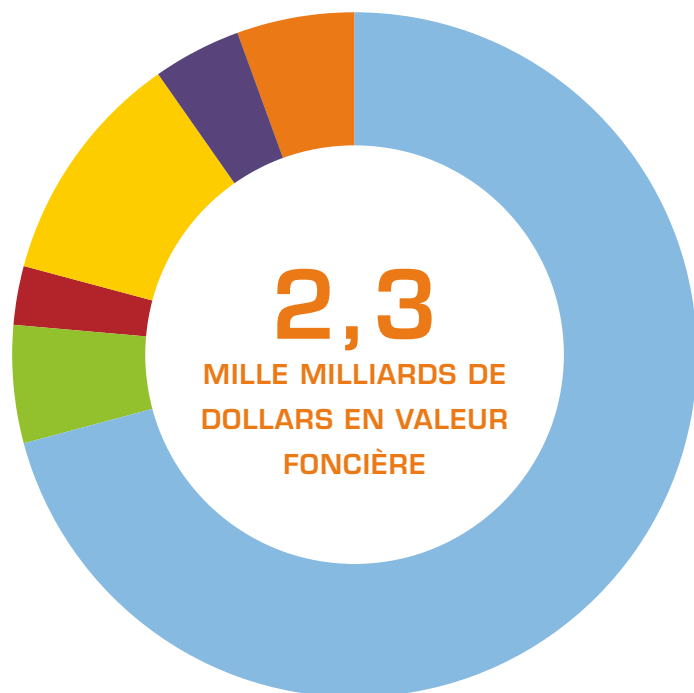
- ✓ un avis d'évaluation foncière nouveau et amélioré, fondé sur le principe de la clarté du langage et de la conception pour améliorer la compréhension de l'évaluation foncière par les propriétaires.
- ✓ un site Web AboutMyProperty™ remanié et simplifié, avec une conception et une navigation simplifiées.



Rétrospective de l'année 2015

Le rôle d'évaluation 2015 de l'Ontario

Le nombre total de biens figurant sur le rôle d'évaluation 2015 et retournés aux municipalités de l'Ontario s'élevait à 5 108 753, à savoir une augmentation de 60 137 par rapport à 2014.



PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES

4 589 206 propriétés
Valeur de
1,6 mille milliards de dollars



PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

156 161 propriétés
Valeur de
266 milliards de dollars



PROPRIÉTÉS AGRICOLES

223 082 propriétés
Valeur de
89,5 milliards de dollars



PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

79 131 propriétés
Valeur de
103,5 milliards de dollars



PROPRIÉTÉS MULTIRÉSIDENTIELLES

16 260 propriétés
Valeur de
82 milliards de dollars



PROPRIÉTÉS À USAGE PARTICULIER/ EXONÉRÉES

44 913 propriétés
Valeur de
110 milliards de dollars

Stabilité du rôle d'évaluation

Objectif : ne pas avoir plus de 15 % des municipalités avec des pertes supérieures à 0,5 % dues à des demandes de réexamen (DR) et d'appel.

Progrès

- ✓ **Nous avons dépassé notre objectif.**
En 2015, seulement 10,6 % des municipalités ont connu des pertes de plus de 0,5 % liées à des DR et à des appels
- ✓ **Les pertes liées à des DR ou des appels étaient inférieures à 0,5 % en 2015.**
59 % des DR ont entraîné un changement – une réduction de 0,1 % de la l'assiette de calcul (1 455 316 683 \$ en valeur imposable)

PLUS DE
5 millions
DE PROPRIÉTÉS ÉVALUÉES

Rétrospective de l'année 2015

Croissance de l'évaluation

En 2015, la SÉFM a obtenu des résultats record en permettant aux municipalités de connaître une croissance de l'évaluation imposable de 30 milliards de dollars, dépassant l'objectif de plus de cinq milliards de dollars.

Progrès

- ✓ **Appartements de copropriété**
En 2015, nous avons obtenu plus de 8,2 milliards de dollars en croissance de l'évaluation des copropriétés.
- ✓ **Propriétés commerciales**
En 2015, nous avons obtenu presque 4 milliards de dollars en croissance de l'évaluation des propriétés commerciales.
- ✓ **Nous avons traité plus de**
622 millions de dollars en croissance exonérée.
- ✓ **Paiement versé en remplacement d'impôts**
Nous avons traité plus de 578 millions de dollars en croissance des paiements versés en remplacement d'impôts.

Caractère opportun de la Croissance de l'évaluation

LA SÉFM continue à simplifier les processus afin de saisir tôt la croissance de l'évaluation. Cela a permis à la SÉFM de réduire les arriérés et d'améliorer la production, entraînant ainsi une croissance de 84 % de la nouvelle construction ajoutée dans les 12 mois qui suivent l'occupation, et nous rapprochant de notre objectif d'obtenir la totalité de la croissance disponible de l'évaluation dans les 12 mois qui suivent le début de l'utilisation.

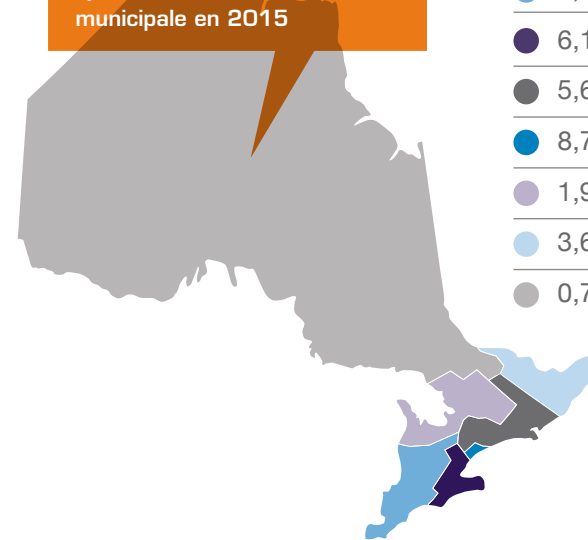


84 %

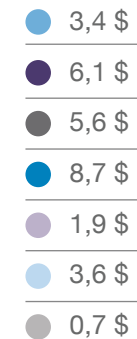
de la croissance de la nouvelle construction ajoutée dans les 12 mois suivant le début de l'utilisation

30 MILLIARDS DE DOLLARS

en nouvelle évaluation ajoutés aux rôles d'évaluation municipale en 2015



Croissance de l'évaluation en 2015 (en milliards)



Croissance ajoutée dans les 12 mois



Croissance de nouvelles constructions ajoutée dans les 12 mois suivant le début de l'utilisation

Rétrospective de l'année 2015

Évaluations de la valeur actuelle des propriétés

Groupe de propriétés	2010 (\$)	2011 (\$)	Année 1 (cycle en cours)	Année 2 (cycle en cours)	Année 3 (cycle en cours)	Année 4 (cycle en cours)
			2012 (\$)	2013 (\$)	2014 (\$)	2015 (\$)
Propriétés résidentielles	1 248 257 477 200	1 274 660 627 762	1 542 547 677 161	1 566 150 514 136	1 592 744 671 456	1 620 231 277 822
Biens agricoles	65 041 811 967	65 502 492 564	88 228 656 710	88 486 468 685	89 111 618 519	89 546 744 279
Propriétés multirésidentielles	62 969 705 866	62 545 553 108	79 679 531 614	80 698 797 361	81 010 954 278	82 026 356 607
Propriétés commerciales	221 717 018 286	223 770 657 579	258 469 491 493	261 921 422 404	264 311 931 623	266 121 331 480
Industriel	90 495 913 344	90 541 000 309	102 585 786 776	102 834 147 179	103 030 587 550	103 474 581 023
Exemptions spéciales	84 963 852 737	89 123 272 210	106 668 748 446	103 963 535 945	107 484 571 022	109 844 803 386
TOTAL	1 773 445 779 400	1 806 143 603 532	2 178 179 892 200	2 204 054 885 710	2 237 694 334 448	2 271 245 094 597

L'évaluation de la valeur actuelle de l'ensemble des propriétés en Ontario est passée de 2,2 mille milliards de dollars en 2014 à 2,3 mille milliards de dollars en 2015.

Rétrospective de l'année 2015

Indicateurs de la qualité de l'évaluation

Les demandes de réexamen (DR) déposées et les appels interjetés auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière constituent des indicateurs clés de la qualité de l'évaluation et du fait que les propriétaires acceptent leur évaluation. Ce graphique illustre le nombre de DR et d'appels qui ont été déposés lors de chaque année d'imposition, sans égard au(x) rôle(s) d'évaluation en question. Dans de nombreux cas lorsqu'un appel est complété, il s'applique à plusieurs années d'imposition.

Date d'évaluation de la propriété	1 ^{er} janvier 2008						1 ^{er} janvier 2012					
	2010		2011		2012		2013*		2014		2015	
	Propriétés	Réduction	Propriétés	Réduction	Propriétés	Réduction	Propriétés	Réduction	Propriétés	Réduction	Propriétés	Réduction
Demandes de réexamen	82 971	1,36 G\$	29 804	1,27 G\$	24 000	1,4 G\$	122 136	5,56 G\$	33 867	2,02 G\$	29 331	1,4 G\$
Appel à la Commission de révision de l'évaluation foncière	25 981	3,92 G\$	4 797	3,62 G\$	18 867	10,88 G\$	25 412	10,39 G\$	23 038	6,97 G\$	38 532	12,1 G\$
TOTAL	108 952	5,28 G\$	34 601	4,89 G\$	42 867	12,34 G\$	147 548	15,96 G\$	56 905	8,99 G\$	51 212	13,5 G\$
Pourcentage de toutes les propriétés	2,30 %		0,72 %		0,88 %		2,99 %		1,14 %		1,0 %	
Pourcentage des évaluations totales		0,30 %		0,28 %		0,68 %		0,73 %		0,41 %		0,60 %

*Tous les contribuables fonciers de la province ont reçu un avis d'évaluation foncière mis à jour de la part de la SÉFM à l'automne 2008 et à l'automne 2012. Les DR et les appels subséquents auprès de la CRÉF (à savoir, en 2009 et 2013) ont été présentés sur la base des mises à jour de l'évaluation des plus de cinq millions de propriétés de l'Ontario à l'échelle provinciale. Entre les mises à jour à l'échelle provinciale, la SÉFM envoie des avis aux contribuables fonciers pour refléter les changements à l'intérieur du cycle.

Carte de pointage équilibrée



La Carte de pointage équilibrée est un outil de planification et de gestion stratégique qui aligne les cibles et objectifs commerciaux de la SÉFM avec le plan stratégique 2013-2016 et les visions, mission et valeur. Elle constitue un portrait précis de nos indicateurs de rendement clés (IRC) dans un cadre clair, facile à comprendre et à mesurer.

La Carte de pointage équilibrée de la SÉFM traduit les intentions stratégiques en objectifs mesurables au travers de quatre quadrants : clientèle, activités, personnes, finances.

Clientèle

Question relative aux IRC : Dans quelle mesure nos clients sont-ils satisfaits?

38 %

Pourcentage de contribuables fonciers résidentiels qui font confiance à la SÉFM comme expert en évaluation foncière – dépassant notre objectif pour 2015, consistant à passer de 21 % à 26 %.

30 milliards de \$

Croissance générée pour le rôle d'évaluation, dépasse l'objectif de plus de 5 milliards de \$; 84 % de cette croissance a été saisie dans les 12 mois qui suivaient l'occupation.

10,6 %

Pourcentage de municipalités qui ont des pertes liées aux demandes de réexamen ou aux appels supérieures à 0,5 % – dépassant notre objectif d'un maximum de 15 %.

Personnes

Question relative aux IRC : Dans quelle mesure sommes-nous efficaces dans la gestion et le soutien de notre main-d'œuvre?

+ de 250

Nombre d'employés travaillant en évaluation qui ont obtenu une accréditation.

73 %

Pourcentage d'employés de la SÉFM qui bénéficient d'un réaménagement des horaires de travail Le réaménagement des horaires de travail permet d'améliorer la prestation des services, de réduire les coûts et d'améliorer l'équilibre travail-vie.

7

Nombre de bureaux en Ontario qui se sont convertis à Workplace 2.0; les bureaux de Hamilton et de Durham se sont convertis récemment. Ces lieux de travail modernes attirent et conservent les employés, les encourageant ainsi à travailler plus intelligemment, plus sainement et de façon plus environnementale afin de mieux servir les Ontariens.

3,6

Nous avons atteint un indice de 3,6 sur 5 pour l'indice des organisations haute performance et de 3,9 sur 5 pour l'indice de participation des employés.

Carte de pointage équilibrée

Activités

Question relative aux IRC : Dans quoi devons-nous exceller? Dans quelle mesure notre rôle d'évaluation et notre cycle d'examen des propriétés sont-ils fiables et stables?

38 532

Nombre d'appels réglés en 2015 (sur plus de 13 499 propriétés), reflétant l'engagement de la Commission de révision de l'évaluation foncière de réduire les arriérés des appels.

87 %

Pourcentage de réduction des arriérés des appels. Les appels de mise à jour de l'évaluation pré-2012 sont passés de 80 608 en 2013 à 10 302 au 31 décembre 2015.

Jalons franchis en 2015

↑ 30
milliards
de \$

EN CROISSANCE AJOUTÉE au rôle d'évaluation – dépassant l'objectif de plus de 5 milliards de \$. 84 % de la croissance traitée pendant l'année qui a suivi l'occupation.

✓ 14 200

EN DISJONCTIONS effectuées

190 600



ENQUÊTES SUR LES VENTES réalisées – plus du double de celles réalisées en 2014

🔍 115 400

INSPECTIONS IMMOBILIÈRES PROACTIVES effectuées

🏠 133 500

PERMIS DE CONSTRUCTION traités

377



PLANS DE LOTISSEMENT complétés

327



PLANS DE CONDOMINIUMS complétés

29 300

DEMANDES DE RÉEXAMEN reçues et achevées

14 700

VALIDATIONS DES LOYERS achevées

Finances

Question relative aux IRC : Dans quelle mesure gérons-nous nos ressources financières de manière efficace et économique?

5,3 millions de \$

Économies actualisées réalisées en 2015 dans le cadre de notre engagement global à réaliser des économies de 20,6 millions de dollars d'ici à 2016.

0,95 %

La SEFM a tenu son engagement de limiter à 0,95 % l'augmentation annuelle du financement aux municipalités.

Faits saillants concernant les finances



« La SÉFM a tenu son engagement de maintenir l'augmentation de l'imposition municipale à 0,95 % pour la troisième année consécutive. Les engagements solides en matière de niveau de service pour les municipalités, tout en trouvant des économies de coûts et des gains d'efficacité par l'entremise d'initiatives stratégiques, restent prioritaires pour nous. »

Nicole McNeill, vice-présidente
et directrice financière

État des résultats d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Revenu		
Municipal	194 200	192 373
Intérêt	2 489	2 274
Autre	17 699	14 661
Revenu total	214 388	209 308
Dépenses		
Traitements et salaires	123 177	120 460
Avantages	34 288	33 880
Technologies de l'information	10 584	11 551
Installations	12 127	10 657
Services juridiques et de fournisseurs	16 545	16 175
Bureau et autres	15 192	10 433
Amortissement	5 006	5 258
Dépenses totales	216 919	208 414
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'année avant les variations de la juste valeur des placements	(2 531)	894
Changements de la juste valeur des investissements	(1 212)	3 874
Excédent (déficit) des produits sur les dépenses pour l'exercice	(3 743)	4 768

Faits saillants concernant les finances

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme	22 506	26 125
Actif à long terme	86 992	87 322
Total de l'actif	109 498	113 447
Passif		
Passif à court terme	19 917	25 222
Passif à long terme	67 498	63 728
Total du passif	87 415	88 950
Actif net		
Fonds non affectés	1 914	2 500
Fonds de réserve	7 426	6 837
Investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles	12 743	15 160
Total de l'actif net	22 083	24 497
Total du passif et de l'actif net	109 498	113 447

État de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Actif net – Début d'exercice	24 497	33 261
Excédent des produits sur les dépenses pour l'exercice	(3 743)	4 768
Gain (perte) actuariel(le) sur les prestations futures des employés	1 329	(13 532)
Actif net – Fin d'exercice	22 083	24 497

Notes concernant le sommaire financier

(en milliers de dollars)

On suggère d'examiner les faits saillants financiers de concert avec les états financiers vérifiés 2015 et les remarques afférentes aux états, qui ont fait l'objet d'une opinion sans réserve des vérificateurs externes de la SÉFM. Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve sont composés du fonds de travail alloué par le conseil d'administration, de la réserve pour le recensement et de la réserve de mise à jour de l'évaluation. Le solde du fonds de travail de 5 400 \$ alloué par le conseil d'administration est mis de côté par le conseil d'administration de la SÉFM à des fins d'urgence afin de diminuer la nécessité d'augmenter les prélèvements municipaux de manière ponctuelle.

La réserve pour le recensement a été créée pour financer les coûts liés à la préparation des listes préliminaires d'électeurs pour les élections municipales et scolaires. La réserve de la mise à jour de l'évaluation a été établie pour financer les coûts liés à la mise à jour de l'évaluation. La Société cotise tous les ans à ces réserves. Le solde de 49 \$ de la réserve pour le recensement et le solde de 1 977 \$ de la réserve de mise à jour de l'évaluation foncière seront utilisés au fur et à mesure que des dépenses seront engagées.

Bâtir de meilleures collectivités, ensemble

Dans toute la province, les employés de la SÉFM ont travaillé activement pour rendre à leurs communautés dans le cadre de différentes initiatives d'employés.

Habitat pour l'humanité

La SÉFM et Habitat pour l'humanité Canada sont partenaires depuis 2012. Depuis, les employés de la SÉFM ont recueilli plus de 250 000 \$ et ont fait don d'innombrables heures de bénévolat pour construire des maisons sécuritaires, décentes et abordables pour les familles canadiennes dans le besoin.



**100 % FINANCEMENT ENTièrement
ORGANISÉ PAR LES EMPLOYÉS**

29 CONSTRUCTIONS

300 EMPLOYÉS BÉNÉVOLES



DES FONDS RECUEILLIS D'UNE VALEUR DE PLUS DE

250 000 \$

Comité de participation communautaire

Le comité de participation communautaire de la SÉFM organise les employés et sollicite leur participation dans des événements de collecte de fonds au bénéfice d'organismes de bienfaisance locaux. En 2015, les employés ont démontré leur soutien continu à de nombreuses causes louables, notamment des banques alimentaires et Wounded Warriors Canada. Les employés ont également œuvré à l'international pour aider les gens dans le besoin grâce au Fonds de secours d'urgence pour la Syrie et au Fonds de secours aux victimes du séisme au Népal.

Responsabilité sociale d'entreprise

À la SÉFM, nous intégrons de façon active la durabilité à nos pratiques d'affaires dans le cadre de notre engagement à bâtir de meilleures collectivités ensemble.



La SÉFM s'est vue octroyer la désignation Argent des Lieux de travail Smart Commute 2016, reconnaissant nos efforts afin de proposer des options plus écologiques de transport pour les employés en 2015.

Des centaines d'employés ont participé aux programmes Clean Air Commute, 20-Minute Makeover, Office Supplies Recycling, Spring Up to Clean Up, à la Semaine de réduction des déchets, ainsi qu'à d'autres événements à l'échelle de la province.

Nous travaillons de façon plus intelligente, plus propre et plus écologique


La SÉFM a commencé à mettre en œuvre son plan de renouvellement des installations 2015-2017 dans le cadre de son engagement à réduire l'empreinte de notre bureau tout en continuant à améliorer la prestation de services aux municipalités et aux contribuables fonciers.


En 2015, la modernisation, les déménagements et les fusions de bureaux ont généré une réduction globale de 6 % de notre empreinte.

De plus, nos bureaux d'évaluation de Hamilton et de Durham ont adopté le modèle Workplace 2.0, pour un total de sept bureaux à l'échelle provinciale.

Nous réduisons notre empreinte carbone*

La SÉFM continue de transformer ses processus opérationnels afin d'améliorer son engagement envers l'environnement.

RÉDUCTION DE
15 % 
DE LA CONSOMMATION
DE PAPIER

RÉDUCTION DE
23 % 
DE LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

RÉDUCTION DE
6 %
DES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE

*Basé sur les données de 2014 selon la structure hiérarchique de la SÉFM

Nous détournons des déchets des sites d'enfouissement

La SÉFM maintient son partenariat avec csr eco solutions afin d'assurer des mises hors service responsables sur le plan environnemental.

✓ En 2015, des meubles, du matériel et des fournitures de bureau ont été réutilisés, recyclés, revendus ou redistribués à des organismes à but non lucratif.

97 % DES
DÉCHETS
DÉTOURNÉS DES SITES
D'ENFOUISSEMENT

1 245
ARBRES SAUVÉS GRÂCE
AU DÉCHIQUETAGE
SÉCURITAIRE DE

67 353
KILOS DE PAPIER



Groupe de la haute direction

Antoni Wisniowski

Président-directeur général

Rose McLean

Vice-présidente et chef de l'exploitation

Carla Nell

Vice-présidente des relations avec les municipalités
et les intervenants

Nicole McNeill

Vice-présidente et directrice des finances

Don Leblond

Vice-président et directeur en chef de la stratégie

Zahir Manek

Avocat général

Sujit Jagdev

Directeur de l'informatique

Lee Taylor

Directeur administratif, Développement des activités

Lucy Foster

Directrice administrative, Gouvernance du conseil



Demandes de renseignements

Centre de communication avec la clientèle

Sans frais 1 866 296-MPAC (6722)

ATS 1 877 889-MPAC (6722)

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Bureau central

1340 Pickering Parkway, bureau 101

Pickering (Ontario) L1V 0C4

905 831-4433

Sans frais 1 877 635-MPAC (6722)

Si vous avez des besoins en matière
d'accessibilité, veuillez informer nos
représentants de ce que nous pouvons
faire pour mieux y répondre.



En ligne

mpac.ca/fr

aboutmyproperty.ca

propertyline.ca

 @MPAC_Ontario



Votre propriété.
Notre évaluation.
Pour mieux la comprendre.

Zone	Bureaux d'évaluation	Directeur général/Directrice générale, Relations avec les municipalités et les intervenants	Directeur/Directrice, Services d'évaluation et relations avec la clientèle
1	London, Sarnia, Chatham, Kitchener, Goderich, Windsor	Amanda Macdougall	Karen Russell
2	Hamilton Hub, Mississauga	Nancy Huether	Greg Baxter
3	Richmond Hill, Durham, Trenton	Heather Colquhoun	Carmelo Lipsi
4	Toronto	Joe Regina	Greg Martino
5	Muskoka-Parry Sound, Peterborough, Barrie, Owen Sound	Rebecca Webb	Bob Buller
6	Kingston, Brockville, Cornwall, Ottawa, Pembroke	Scott Templeton	Andrew Loney
7	North Bay, Timmins, Sudbury, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Dryden, Kenora, Fort Frances	Darryl Bender	Walter Veneruzzo



Au sujet du système d'évaluation foncière de l'Ontario

Les communautés dynamiques ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont planifiées et bâties dans ce but, et elles sont financées par l'impôt foncier. Et qui fournit la base sur laquelle les municipalités de l'Ontario calculent les impôts fonciers? C'est nous.

Nous sommes la SÉFM, et c'est l'exactitude de nos évaluations qui contribue à assurer que les propriétaires, résidentiels et non résidentiels, paient leur juste part, rien de plus et rien de moins.

En tant qu'organisme à rendement élevé, nous nous engageons à innover au niveau des produits et des services que nous fournissons. En tant qu'organisme tourné vers l'avenir, nous savons que le travail que nous faisons aujourd'hui aura des répercussions profondes sur la manière dont nous vivrons tous demain.



Bâtir de meilleures collectivités, *ensemble.*